



Phila-Sens 2024

50^{ème} congrès du groupement philatélique
Champagne-Ardenne

Salle des Fêtes
58 Rue René Binet à SENS (89100)

Exposition philatélique régionale GPCA
du 11 au 12 mai 2024

CLUB PHILATELIQUE SENONAIIS (région III - n°703)
Siège social : Hôtel de Ville 100 rue de la République 89100 SENS
Correspondance chez le Président Alain Guyader 41 rue de Mondereau à Sens
E-mail. [a.guyader @wanadoo.fr](mailto:a.guyader@wanadoo.fr)

www.cps89.com



Phila-Sens 2024

E-mail. a.guyader @wanadoo.fr

www.cps89.com

50^{ème} congrès du groupement philatélique Champagne-Ardenne

Exposition philatélique régionale GPCA

SOMMAIRE

Sommaire	2
Lettre aux Présidents	3
Comité d'organisation	4
Programme	5
Règlement de l'exposition	6
Catégories et classifications des présentations	10
Demande de participation à l'exposition régionale	12
Composition du Jury	13
Inscription individuelle définitive	14
Acheminement et restitution de collection	15
Inventaire assurance	16
Renonciation à recours	17
Souscription aux récompenses	18
Repas	19
Hébergements	20
Visites ville de Sens	21
Plan d'accès	22



Phila-Sens 2024

E-mail. a.guyader @wanadoo.fr

www.cps89.com

50^{ème} congrès du groupement philatélique Champagne-Ardenne
Exposition philatélique régionale GPCA

Sens, le 10 décembre 2023

Affaire suivie par Alain Guyader Tél. 06 72 03 72 48

Objet : Phila-Sens 2024 : Exposition philatélique régionale
50^{ème} congrès du Groupement Philatélique Champagne-Ardenne

Diffusion : Présidents des associations philatéliques du GPCA
Président de la FFAP

Monsieur Le Président,

J'ai le plaisir de vous informer que le Club philatélique sénonais organisera les 11 et 12 mai 2024 à Sens (Yonne) le 50^{ème} congrès du Groupement Philatélique Champagne-Ardenne et l'exposition philatélique régionale. Pour une plus grande facilité de communication, nous avons intitulé cet évènement philatélique Phila-Sens 2024. Il se déroulera en la Salle des Fêtes, 58 rue René Binet à 89100 Sens.

Vous trouverez ci-joint le dossier d'inscription à l'exposition philatélique régionale. Il est important pour la réussite de cet évènement philatélique que vous assuriez la plus large diffusion et publicité dans votre réseau habituel et notamment auprès de vos sociétaires.

Afin d'optimiser le succès de cette exposition et de ce congrès, mais aussi afin de respecter nos engagements avec nos partenaires, je vous remercie de bien vouloir respecter impérativement le calendrier ci-dessous :

- ==> Réception des inscriptions définitives des candidats retenus : avant le 15 février 2024
- ==> Réservations pour la restauration : avant le 31 mars 2024
- ==> Réservations des souvenirs philatéliques : avant le 31 mars 2024
- ==> Réservations de l'hôtellerie : libre choix

Durant Phila-Sens 2024, on trouvera sur le site de l'évènement des stands de négociants en timbres-poste, un bureau de poste temporaire, des stands d'associations philatéliques, des stands d'artisanat d'art et de produits régionaux et une animation jeunesse.

Nous espérons que vous viendrez nombreux à Phila-Sens 2024 et que vous passerez un agréable séjour à Sens.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Le Président, l'expression de mes très cordiales salutations

Alain GUYADER



Phila-Sens 2024

E-mail. a.guyader@wanadoo.fr

www.cps89.com

50^{ème} congrès du groupement philatélique Champagne-Ardenne

Exposition philatélique régionale GPCA

Comité d'organisation Phila-Sens 2024

Président

Alain GUYADER

41 rue de Mondereau 89100 SENS

Tél. 06 72 03 72 48 a.guyader@wanadoo.fr

Commissaire Général de l'Exposition

Thierry DUTTO

Tél. 06 10 25 84 17 thierry.dutto@orange.fr

Commissaire Général Adjoint

Pascal BETEMS

Tél. 06 83 81 29 41

Trésorier général

Thierry DUTTO

Trésorier général adjoint

Jean-Luc LAUTE

Souvenirs philatéliques

Marie-Claude MOLINIER

Lucienne BETTIGNIES

Alain GUÉRIN

Accueil

Rachelle LECLERC

Laurent BOUTAULT

Surveillance- sécurité

Thierry CARTON

Jacky CHEVEAU

Gérard PELLÉ

Hébergement – Restauration

Bruno CHAUSSOD

Jacky POIRIER

Jeunesse

Jacques LEZAMA

Thierry CARTON

Relation presse

Alain GUYADER



Phila-Sens 2024

E-mail. a.guyader@wanadoo.fr

www.cps89.com

50^{ème} congrès du groupement philatélique Champagne-Ardenne
Exposition philatélique régionale GPCA

PROGRAMME

Vendredi 10 mai 2024

14h Installation des cadres, Salle des Fêtes, rue René Binet à Sens.

Samedi 11 mai 2024

7h00 Installation générale et mise en place des collections. Accueil des exposants- négociants- artisans d'art- associations.

8h30 Fin de l'installation générale.

9h00 Ouverture de l'exposition Phila-Sens 2024.

Ouverture de la Vente de souvenirs.

9h00 Ouverture du salon artisanat d'art.

9h00 Ouverture de l'exposition des réalisations philatéliques des établissements scolaires du Sénonais.

10h00 Début des travaux du jury.

11h00 Vernissage de l'exposition philatélique régionale.

12h00 Restauration sur place (plateau-repas, réservation obligatoire).

14h30 Départ de la visite de la ville de Sens.

16h00 Départ de la visite de la Cathédrale de Sens.

18h00 Fermeture de l'exposition et du bureau temporaire.

19h30 Dîner de gala du palmarès.

Dimanche 12 mai 2024

8h30 Accueil des congressistes.

9h00 Ouverture du 50^{ème} congrès régional du GPCA .

9h00 Ouverture de l'exposition Phila-Sens 2024.

9h00 Ouverture du salon artisanat d'art.

9h00 Ouverture de l'exposition des réalisations philatéliques des établissements scolaires du Sénonais.

12h00 Clôture du 50^{ème} congrès régional du GPCA.

12h30 Restauration sur place (plateau-repas, réservation obligatoire).

16h00 Remise des prix aux exposants. Remise du prix artisanat d'art de l'oeuvre en lien avec les Jeux Olympiques.

17h00 Clôture de l'exposition philatélique et du bureau temporaire.

17h30 Démontage des collections.

Lundi 13 mai 2024

10h00 Démontage des panneaux.



Phila-Sens 2024

E-mail. a.guyader@wanadoo.fr

www.cps89.com

50^{ème} congrès du groupement philatélique Champagne-Ardenne
Exposition philatélique régionale GPCA

RÈGLEMENT DE L'EXPOSITION

1 - Exposition compétitive régionale

Une exposition compétitive régionale « Phila-Sens 2024 » sera organisée le samedi 11 et le dimanche 12 mai 2024 par le Club philatélique sénonais, en la Salle des Fêtes, 58, rue René Binet à Sens (Yonne).

Les collections des adhérents des associations philatéliques de la région III, ne comportant que 36 pages seront jugées en compétition départementale.

Les jeunes (Catégorie “débutants”) peuvent y participer en présentant des collections en multiple de 4 pages et dont le nombre reste inférieur au nombre de pages exigé dans la catégorie fédérale de leur classe d'âge.

Les inscriptions officielles se feront par ordre d'arrivée. Le nombre de cadre est limité.

Elle sera placée sous le patronage de la Fédération Française des Associations Philatéliques (F.F.A.P.) et du Groupement Philatélique Champagne-Ardenne (G.P.C.A.). Elle sera régie par le règlement fédéral et se tiendra dans le cadre du 50^{ème} congrès régional du Groupement Philatélique Champagne-Ardenne (GPCA).

Les imprimés nécessaires sont fournis avec le dossier d'inscription.

1. A - Commissariat général de l'exposition :

Le Commissaire Général de l'exposition est Thierry DUTTO, e-mail thierry.dutto@orange.fr et téléphone 06 10 25 84 17.

1. B - Montant des Frais d'inscription :

Un Comité de sélection, dont la composition est approuvée par le Conseil d'Administration du C.P.S. aura pour tâche de sélectionner les collections retenues en classe de compétition après leur examen et suivant la place disponible. La notification d'accord sera adressée aux intéressés à partir du 31 janvier 2024.

Il est demandé une participation forfaitaire de 5€ par face (12 pages par face). Pour la classe 1 cadre, la participation sera de 10 € (2 faces de 8 pages).

2 - Demandes de participation

Les adhérents des sociétés philatéliques fédérées du Groupement Philatélique Champagne-Ardenne (G.P.C.A) sont invités à participer à cette compétition. Les présidents des différentes associations devront faire parvenir les dossiers de préinscription de leurs membres au Commissariat Général de l'exposition pour le 15 janvier 2024 au plus tard. Au-delà de cette date, les préinscriptions ne seront plus prises en compte.

Les dossiers d'inscription seront enregistrés dans l'ordre d'arrivée. Le niveau des propositions devra être celui requis pour une exposition régionale.

Une réponse aux présidents sera donnée par le comité d'organisation au plus tard le 31 janvier 2024.

3 - Inscription définitive des participants

Le dossier définitif adressé au Commissariat Général de l'exposition devra être complété pour le 1^{er} mars 2024 au plus tard, il devra contenir obligatoirement les pièces suivantes :

- Formulaire d'inscription définitive complété de tous les renseignements demandés ;
- Photocopie de la carte de membre d'une association fédérée avec la vignette fédérale (cotisation) de l'année 2024;
- Passeport de la collection;
- Photocopie de la page indiquant le plan de la collection et les 3 premières pages si possible;
- Inventaire chiffré, page par page, de la collection en 2 exemplaires;
- Feuille d'appréciation remise lors de la présentation précédente (s'il y a lieu);
- Assurance: Formulaire de renonciation à recours, le cas échéant;
- Chèque en règlement des cadres d'exposition.

NB : En cas d'achat d'une collection déjà primée, le nouveau propriétaire ne pourra en aucun cas la présenter en compétition dans l'état où il l'aura acquise sans y avoir apporté un travail personnel notable.

4 - Classification des collections exposées

Seront admises les participations entrant dans le cadre du règlement «Catégories et classification des collections» défini à l'article EXP/19-1 du règlement général des expositions philatéliques de la F.F.A.P. Cette classification figure en annexe du présent règlement.

Les classes de compétition retenues par le comité d'organisation pour l'exposition régionale Phila-Sens 2024 sont les suivantes :

Classe 1	TRA	Philatélie traditionnelle	Classe 2	HIS	Histoire postale
Classe 5	THE	Thématique	Classe 11	COV	Classe ouverte
Classe 14	CL1	Classe 1 cadre (pour les classes retenues dans le règlement)			
Classe 15	CAP	Cartes postales			

Sélection des collections :

S'agissant d'une exposition compétitive de niveau 2 (régional), seront admises les collections ayant obtenu, dans une exposition de niveau 1 (départemental), au moins un diplôme de médaille d'argent (60 points) pour les adultes. Sauf en classe « un cadre » (EXP/16-1 - 14), toute participation adulte devra comprendre au minimum 48 pages (4 x 12). Si les demandes d'admission à l'exposition donnent lieu à sélection, les organisateurs donneront la préférence, à concurrence de 20% des cadres, aux candidats qui, ayant le niveau de médaille exigé, n'ont encore jamais exposé dans une manifestation de même catégorie.

5 - Feuilles de présentation

- Format A4 (210 x 297) minimum, 270 x 300 maximum. Pagination des feuilles d'exposition obligatoire en haut à droite.
- Protection : obligatoirement sous pochettes transparentes.
- Mentions : Aucune indication de prix ou d'indice de rareté ne devra être mentionnée.
- Nombre de cadres de 12 pages : minimum 4, maximum 6.

6 - Sécurité et assurances

Le comité d'organisation prendra toutes les mesures de sécurité appropriées pour sauvegarder les objets qui lui sont confiés. Il décline cependant toute responsabilité en cas de perte, de vol, de détérioration ou autres dommages que les objets pourraient subir lors de leur transport. Il est recommandé aux exposants de contracter une assurance tout risque pour couvrir le séjour et le transport.

Le comité d'organisation assurera le gardiennage de jour comme de nuit et contractera une assurance pour couvrir les risques que comporte sa responsabilité civile. Tous les risques matériels, de quelques natures qu'ils soient (vol, incendie, dommage de toute espèce, séjour dans un coffre, etc.) restent à la charge des exposants.

Ceux-ci auront la possibilité :

- Soit de demeurer leur propre assureur. Ils devront, dans ce cas, renoncer par lettre à tout recours contre le comité d'organisation.
- Soit de contacter personnellement et individuellement une assurance auprès de la compagnie de leur choix. Ils devront, dans ce cas, fournir une renonciation à recours de cette compagnie d'assurance contre le comité d'organisation.
- Soit d'utiliser, par l'intermédiaire du comité d'organisation et par voie d'avenant, la police souscrite par la F.F.A.P. Il conviendra de joindre au montant de l'inscription définitive le chèque de règlement du montant de l'assurance, à raison de 1,5 pour mille du montant de la valeur estimée de la collection.

Le comité d'organisation n'est qu'un intermédiaire entre l'assureur de la Fédération et l'exposant.

De ce fait, sa responsabilité ne peut être engagée pour tout litige concernant les deux parties. Il ne pourra encourir de fait aucune responsabilité vis-à-vis de l'exposant.

En cas de sinistre, chaque exposant devra pouvoir présenter à l'assureur la preuve matérielle de l'existence des éléments de la collection sinistrée et le détail de son contenu.

Dans tous les cas, il est indispensable que la collection soit photocopiée, de préférence en couleur, et que chaque élément constituant chaque page soit dûment repéré et inscrit sur la fiche d'inventaire avec sa valeur de remplacement estimée. Les indications de catalogue ne sauraient être retenues. Une copie numérique sur CD-Rom (fiche d'inventaire au format WORD et images au format JPEG) sera acceptée, sauf avis contraire de la compagnie d'assurance. Des formulaires adéquats seront fournis par le comité organisateur pour la réalisation de ces inventaires.

Il est rappelé qu'aucune indication de prix ou d'indice de rareté ne devra être mentionnée sur les feuilles d'exposition.

L'inventaire détaillé doit être remis à l'organisateur lors de l'inscription définitive à l'exposition. Celui-ci le conserve jusqu'à ce que la collection soit retournée à son point de départ. Il est ensuite rendu à l'exposant.

7 - Acheminement et montage des collections

Les exposants souhaitant acheminer leurs collections par voie postale devront contacter le commissaire général de l'exposition (coordonnées en page 1) pour obtenir les informations nécessaires.

Les collections devront parvenir au comité d'organisation avant le 27 avril 2024.

Chaque collection doit être accompagnée de son passeport philatélique et de la dernière fiche du jury correspondant à ce passeport, ainsi que 2 copies du bordereau d'inventaire détaillé et certifié par l'exposant. Un des exemplaires constitue le reçu de participation et fournira décharge au comité d'organisation, à l'issue de la manifestation, lors de la restitution de la collection exposée. La mise en place sera effectuée le samedi 11 mai à partir de 7h00 et jusqu'à 9h00 par les soins du comité d'organisation. Les compétiteurs, ou leurs représentants dûment mandatés, qui souhaitent installer eux-mêmes leurs collections, devront respecter cet horaire sous peine d'exclusion.

8 - Jury - Récompenses

Un jury sera constitué par le comité d'organisation en accord avec la F.F.A.P. Ses décisions sont sans appel. Les récompenses seront dévolues en fonction des notes données par le jury suivant la grille fédérale de jugement et de classement. Les prix attribués consisteront en un «diplôme de médaille». Les donateurs pourront offrir d'autres récompenses telles que documents, livres, brochures philatéliques, œuvres d'art, etc.

L'attribution éventuelle des récompenses est faite par le comité d'organisation.

9 - Démontage

Le démontage commencera le dimanche 12 mai à partir de 17h30. Chaque exposant sera assisté par un membre du comité d'organisation. Une décharge sera à signer avant le départ. Les collections n'ayant pas été démontées par leur propriétaire ou leur mandataire seront retournées par voie postale en recommandé R3, aux frais du propriétaire.

Aucune collection ne pourra être enlevée avant la clôture de l'exposition le 12 mai à partir de 17h00.

10 - Clauses d'arbitrage

Le comité d'organisation se réserve le droit d'apporter au présent règlement toute modification qu'il jugera utile et décidera sans appel dans tous les cas non prévus. Le fait de demander à participer à l'exposition implique le plein accord de l'exposant au présent règlement.

11 - Transfert de classe

Le jury peut, s'il l'estime justifié, transférer une collection dans une autre classe que celle indiquée par l'exposant. Cette modification est obligatoirement indiquée sur le passeport par le président du jury qui en justifie la raison.

Les délibérations du jury sont tenues secrètes. Assistent à ces délibérations du président du jury, les membres du jury. Seuls le président et les jurés titulaires ont droit de vote.

A Sens, le 10 décembre 2023

Alain GUYADER





FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ASSOCIATIONS PHILATÉLIQUES

Annexe au règlement de l'exposition

CATÉGORIES ET CLASSIFICATION DES PRÉSENTATIONS (Extrait du règlement général des expositions de la F.F.A.P.)

EXP/19 - CLASSES D'EXPOSITION

EXP/19-1 - Les collections présentées dans une exposition compétitive patronnée par la FFAP sont réparties dans les classes suivantes, établies suivant les règlements de la FIP :

Philatélie traditionnelle (TRA) :

Timbres émis des origines au milieu du XXème siècle (en France jusqu' 1959), détachés et/ou sur documents. Collections générales spécialisées ou d'étude, comprenant des timbres-poste, timbres-taxe, de service, timbres-télégraphe, pour colis postaux, etc.... neufs et/ou oblitérés. Division A : France, Colonies françaises, Monaco, Andorre français, Bureaux français à l'étranger, Occupation française.

Division B : Pays européens, leurs colonies et leurs bureaux à l'étranger. Division C : Pays d'Outre-mer.

Histoire postale (HIS) : documents des origines à nos jours.

Division A : Collections d'histoire postale.

Division B : Collections de marcophilie.

Division C : Collections historiques, sociales ou études spéciales.

Toutes les collections d'histoire postale sont classées et jugées en trois périodes :

1. Avant 1875 (avant UGP),
2. de 1875 à 1945, 3.
- après 1945.

Entiers postaux (ENT).

Aérophilatélie (AER) :

Division A : poste aérienne de la guerre 1870-1871, ballons montés, papillons de Metz, pigeongrammes.

Division B : précurseurs de la poste aérienne

Division C : liaisons aéropostales (par ballons libres ou dirigeables, avions, hélicoptères, fusées, planeurs), aérogrammes (entiers postaux).

Division D : timbres officiels de poste aérienne.

Division E : timbres semi-officiels et vignettes de poste aérienne.

Philatélie thématique (THE)

Maximaphilie (MAX) :

Division A : collections par pays (ou groupe de pays),

Division B : collections spécialisées et d'étude,

Division C : collections à thèmes.

Littérature (LIT) :

Division A : livres, ouvrages,

Division B : périodiques et bulletins d'associations,

Division C : tout support multimédia et logiciel informatique.

Philatélie fiscale (FIS).**Astrophilatélie (AST).****Classe ouverte (COV).****Philatélie polaire (POL).****Philatélie traditionnelle moderne (TRM) :**

Timbres de 1960 à nos jours, détachés et/ou sur documents.

Collections générales spécialisées ou d'étude, comprenant des timbre-poste, timbres-taxe, de service, pour colis postaux, etc.... neufs et/ou oblitérés.

Division A : France, Colonies françaises, Monaco, Andorre Français, Occupation française,

Division B : Pays européens, leurs Colonies et leurs bureaux à l'étranger,

Division C : Départements et territoires d'Outre-mer,

Division D : Autres pays.

Un cadre (CL1) :

Collections de toutes les classes, sur un sujet restreint.

Cartes postales (CAP) :

Erinnophilie (ERI) : Règlement à consulter sur le site de la FFAP.

Timbres à Date Evènementiels (TDE) : règlement à consulter sur le site FFAP.

Participation à l'exposition. Le fait de participer à l'exposition implique l'acceptation du présent règlement.

EXP/19-3 - Les collections présentées dans une exposition de niveau 2 (régional), ou de niveau 1 (départemental) seront réparties dans les mêmes classes que celles définies à l'article EXP 19/-1.

EXP/19-4 - Les organisateurs d'expositions de niveau 1 ou 2 auront néanmoins la latitude, suivant les circonstances, de grouper plusieurs des classes ci-dessus ou d'en supprimer d'autres. Le règlement particulier de l'exposition devra, dans ce cas, indiquer de manière explicite les classes retenues.

Fait à Sens, le 10 décembre 2023

Le Président
Alain GUYADER





Phila-Sens 2024

E-mail. a.guyader @wanadoo.fr

www.cps89.com

50^{ème} congrès du groupement philatélique Champagne-Ardenne
Exposition philatélique régionale GPCA

Composition du Jury

Président du jury :

Histoire postale, Traditionnelle, Traditionnelle moderne,
Entiers postaux
Olivier SAINTOT

Thématique
Sébastien MATRY

Classe ouverte, Classe un cadre
Sébastien MATRY

Cartes postales
Daniel SPANO

Secrétaire du Jury



Phila-Sens 2024

E-mail. a.guyader @wanadoo.fr

www.cps89.com

50^{ème} congrès du groupement philatélique Champagne-Ardenne
Exposition philatélique régionale GPCA

INSCRIPTION INDIVIDUELLE DÉFINITIVE

(A ne renvoyer qu'après accord de la demande d'inscription)

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

.....

Code postal

Ville.....

Téléphone

E-mail : @

Association.....

Titre de la présentation

N° du passeport philatélique.....

Catégorie..... Classe.....

Nombre de cadres demandés.....

Le concurrent s'engage à respecter le règlement ci-joint.

Assurance

€

Je demande à être assuré par le Club Philatélique Sénonais

Valeur.....€ x 1,5 /1000=€



Phila-Sens 2024

E-mail. a.guyader @wanadoo.fr

www.cps89.com

50^{ème} congrès du groupement philatélique Champagne-Ardenne
Exposition philatélique régionale GPCA

Acheminement de ma collection

J'apporterai personnellement ma collection sur place.

Je désigne M. ou Mme..... pour apporter ma collection.

J'expédierai ma collection par la Poste (1)

Ce mode d'envoi est aux risques et périls de l'expéditeur, et la collection doit parvenir au comité d'organisation au plus tard le lundi 20 avril 2024.

Restitution ou retour de ma collection

Je reprendrai personnellement ma collection sur place.

Je désigne M. ou Mme..... pour reprendre ma collection. Je souhaite que ma collection me soit retournée par la poste (2)

Pour le retour, joindre le formulaire de recommandé R3 rempli à votre adresse, un emballage affranchi correctement ou l'affranchissement correspondant au retour dans le même emballage qu'à l'aller).

Pour que votre inscription définitive soit recevable, n'oubliez pas de joindre toutes les pièces demandées dont vous trouverez la liste détaillée dans le **REGLEMENT DE L'EXPOSITION, paragraphe 3 - Inscription définitive.**

Fait à _____ le _____
Signature

Les inscriptions définitives sont à retourner **IMPERATIVEMENT** le vendredi 15 février 2024 au plus tard à :

Alain Guyader
41 rue de Mondereau
89100 Sens
06 72 03 72 48
E-mail. a.guyader @wanadoo.fr



Phila-Sens 2024

E-mail. a.guyader @wanadoo.fr

www.cps89.com

50^{ème} congrès du groupement philatélique Champagne-Ardenne

Exposition philatélique régionale GPCA

INVENTAIRE D'ASSURANCE

Nom de l'exposant : Titre :

Pages	Timbres	Lettres	Autres	Valeurs
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				
21				
22				
23				
24				
25				
26				
27				
28				
29				
30				

Pages	Timbres	Lettres	Autres	Valeurs
31				
32				
33				
34				
35				
36				
37				
38				
39				
40				
41				
42				
43				
44				
45				
46				
47				
48				
49				
50				
51				
52				
53				
54				
55				
56				
57				
58				
59				
60				
Total à assurer en euros				



Phila-Sens 2024

E-mail. a.guyader @wanadoo.fr
www.cps89.com

50^{ème} congrès du groupement philatélique Champagne-Ardenne
Exposition philatélique régionale GPCA

RENONCIATION A RECOURS

Je, soussigné

NOM

Prénom

Adresse

Titre de la collection

Nombre de pages

M'engage, par la présente, à renoncer à tout recours que je serais en droit d'exercer à l'encontre du Club philatélique sénonais, organisateur de l'exposition régionale qui se tiendra les 11 et 12 mai 2024 à Sens (Yonne), dans le cadre du 50^{ème} congrès du groupement philatélique Champagne-Ardenne.

Cette renonciation à recours vaut pour tout sinistre pouvant atteindre les collections que je mets à disposition du Club philatélique sénonais pour cette exposition, quelles que soient la nature et les origines des dommages.

Par ailleurs, j'atteste que je n'ai souscrit aucune assurance auprès d'une compagnie susceptible d'exercer un recours par subrogation dans les droits du propriétaire contre le Club philatélique sénonais, ses membres et ses assureurs.

Fait à

Le

Signature



Phila-Sens 2024

E-mail. a.guyader @wanadoo.fr

www.cps89.com

50^{ème} congrès du groupement philatélique Champagne-Ardenne

Exposition philatélique régionale GPCA

SOUSCRIPTION AUX RECOMPENSES

Nom

Prénom

Adresse

Code postal Ville

Téléphone

E-mail @

Agissant En mon nom personnel.
En qualité de :

Dote l'exposition philatélique régionale Phila-Sens 2024 qui se tiendra les 11 et 12 mai 2024 à Sens (Yonne) en offrant au comité d'organisation :

Une participation au financement de la manifestation d'un montant de Euros.

Une participation au financement de récompenses d'un montant de Euros.

..... lot(s) de matériel philatélique, soit
..... lot(s) de timbres
..... coupe(s) ou objet(s) d'art, soit
..... don(s) d'autres natures, soit

Les chèques sont à établir à l'ordre du Club philatélique sénonais

Mode d'acheminement des dons :

Je fais parvenir mon don à l'adresse indiquée en bas de page.

Je choisis le mode d'acheminement suivant :

Un grand merci pour votre soutien :

Pour nous permettre d'insérer la liste des donateurs dans le catalogue de l'exposition, merci de bien vouloir nous retourner le présent document avant le 31 mars 2024 à l'adresse suivante :

Alain Guyader
41 rue de Mondereau
89100 Sens
06 72 03 72 48

E-mail. a.guyader @wanadoo.fr

Fait à le

Signature



Phila-Sens 2024

E-mail. a.guyader @wanadoo.fr
www.cps89.com

50^{ème} congrès du groupement philatélique Champagne-Ardenne
Exposition philatélique régionale GPCA

RESERVATION DES REPAS

Le comité d'organisation vous propose la réservation de vos repas pour la durée du congrès et de l'exposition philatélique régionale.
Les demandes à l'aide du bulletin ci-dessous ne seront prises en compte que si elles sont accompagnées du règlement par chèque correspondant.

Nom : Prénom :
Adresse : Code postal : Ville :
Téléphone :
E-mail : @ Association :

Demande au comité d'organisation de lui réserver :

Plateau repas ou buffet samedi midi et dimanche midi (réservation obligatoire)

Nombre de personnes : x 20 € = €

Banquet du Palmarès le samedi soir (réservation obligatoire)

Nombre de personnes : X 50 € (boissons comprises) = €

Banquet du Congrès le dimanche midi (réservation obligatoire)

Nombre de personnes : X 40 € (boissons comprises) = €

Les visites à Sens sont offertes, mais pour une bonne organisation , veuillez indiquer les noms et prénoms des participants :

TOTAL =€.

Une facture justificative acquittée vous sera remise à votre arrivée au congrès.

Bon de commande et règlement par chèque à l'ordre du Club philatélique sénonais à retourner avant le 31 mars 2024 :



Phila-Sens 2024

E-mail. a.guyader@wanadoo.fr
www.cps89.com

50^{ème} congrès du groupement philatélique Champagne-Ardenne
Exposition philatélique régionale GPCA

RESERVATION DE L'HÔTELLERIE

La ville de Sens offre une multitude de propositions en hôtellerie, voici une liste non exhaustive pouvant vous aider à choisir et à prendre directement contact :

Ibis Budget

2 avenue Henri Delanne

Rocade Sens D660

89100 SENS

0892 700 440

Ibis Sens Sud

2 avenue Henri Delanne

Rocade Sens D660

89100 SENS

03 86 64 55 55

Inter-Hôtel Sens Archotel

9 Cours Tarbé

89100 SENS

03 86 64 26 99

Les Baladins- Havana Hôtel

3 rue des Clérimois

89100 SENS

03 86 64 10 64

1ère Classe Sens Nord

Rue des Fondrières

89100 SAINT CLEMENT

03 86 64 32 79

Kyriad Sens

ZI les Bas Musats

89100 Malay le Grand

03 86 64 66 66



Phila-Sens 2024

E-mail. a.guyader @wanadoo.fr

www.cps89.com

50^{ème} congrès du groupement philatélique Champagne-Ardenne
Exposition philatélique régionale GPCA

Parcours en ville de Sens

SAMEDI 11 mai 14h30

Rendez-vous devant la Cathédrale de Sens.

Circuit de Brennus, itinéraire touristique dans le centre ville historique de Sens.
Visite organisée par une guide-conférencière.

Visite de la Cathédrale

SAMEDI 11 mai 16h

Rendez-vous devant la Cathédrale de Sens.

Commencée en 1130 sur l'initiative de l'archevêque Henri Sanglier, qui fait appel à un architecte novateur, à l'origine d'une conception révolutionnaire du voûtement, la croisée d'ogives, elle est considérée à juste titre comme le prototype des grandes cathédrales gothiques. On peut y suivre l'évolution de l'art gothique et son influence rayonna dans toute la chrétienté, ce qui fit écrire Victor Hugo.

« La cathédrale de Sens, c'est l'art compliqué d'histoire ». Elle conserve en particulier une série de verrières qui permettent de retracer l'histoire du vitrail du début du XII^{ème} siècle au XIX^{ème} siècle

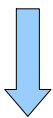
PLAN D'ACCES

Avec le repère pour la Salle des fêtes en bas à droite



vers Paris

Vers Troyes



vers Auxerre

Salle des fêtes